

COMMUNE DE FREISSINIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 06 DECEMBRE 2021
DÉLIBÉRATION N° 2021-87

CONSEILLERS EN EXERCICE : 10

Conseillers présents : 7

Conseillers absents : 3

Conseillers représentés : 2

Pour : 9

Contre :

Abstention :

L'an deux mille vingt et un, le six décembre à dix-huit heures trente le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 30 novembre 2021, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : BERTHALON Jérôme - BOISSET André - BOISSET Philippe - BOISSET Vincent - DRUJON D'ASTROS Cyrille - MESTRE Françoise - SEGOND Éric.

Absents : ARDUIN Annie - LATIL Jessica - LEJEUNE Laurent

Pouvoir : ARDUIN Annie à SEGOND Eric - LEJEUNE Laurent à BOISSET Philippe

Secrétaire de séance : BERTHALON Jérôme

Objet : VALIDATION DE LA CONVENTION D'ASSISTANCE EN MATIÈRE D'INGÉNIEURIE FONCIÈRE

Monsieur le Maire propose aux Membres du Conseil Municipal de confier à Acti'Foncier la mission d'assistance en matière d'ingénierie foncière :

- Ecoute, analyse et compréhension des enjeux territoriaux,
- Conseil-proposition de stratégie
- Accompagnement opérationnel

Pour cela, Monsieur le Maire propose de signer une convention avec Acti'Foncier et de fixer le montant des honoraires à un forfait annuel de 1 450.00 € HT soit 1 740.00 € TTC.

Envoyé en préfecture le 08/12/2021

Reçu en préfecture le 08/12/2021

Affiché le

ID : 005-210500583-20211206-202187-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Approuve l'exposé du Maire.

Autorise le Maire à signer la convention avec Acti'Foncier selon les conditions stipulées ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

Pour Extrait Conforme
Le Maire
Cyrille DRUJON D'ASTROS



[Handwritten signature]
Pour le Maire et par délégation
Monsieur Eric SEGOND
1^{er} adjoint au Maire.